



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/ASMI/SE/COMIFAC/2020

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT (E) EN GOUVERNANCE FORESTIERE AU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC

1. CONTEXTE

La promotion d'une gestion durable des forêts est considérée comme étant d'une importance cruciale pour la préservation des forêts tropicales humides d'une part et pour le développement économique et social des pays et des populations locales d'autre part. Ces forêts jouent par ailleurs un rôle de premier plan en tant que « poumon vert » dans l'atténuation du changement climatique. Avec la croissance démographique, les besoins globaux en produits forestiers augmentent et la pression sur les forêts s'accroît dans les mêmes proportions.

La bonne gouvernance forestière est une des principales clefs pour une gestion durable des forêts. Elle implique des principes fondamentaux tels que la transparence, l'équité, la participation, la responsabilité, la coordination et les capacités. La COMIFAC s'inscrit dans une logique de bonne gouvernance et la reconnaît comme élément clef pour un développement durable et équitable, et comme facteur essentiel dans la lutte contre la pauvreté. La gouvernance forestière s'avère ainsi être une thématique transversale que l'on retrouve dans les différents axes du Plan de Convergence, document stratégique de référence de la COMIFAC. En outre la bonne gouvernance y apparaît comme une valeur fondamentale et est considérée, à juste titre comme "un préalable incontournable à la gestion durable des forêts".

En 2011, la COMIFAC a initié le processus de création d'un Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière (GTGF). L'objectif de ce groupe était de disposer d'un espace de réflexion et d'échanges entre les parties prenantes, qui permette d'examiner et de traiter des thématiques et problèmes importants de gouvernance forestière de la sous-région. Ce Groupe de Travail a été formellement mis en place en novembre 2013 lors de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue à N'Djamena au Tchad, session au cours de laquelle les missions et les modalités d'organisation de ce groupe de travail ont été approuvées.

Après un fonctionnement probant du GTGF pendant la période 2014- 2017, il s'est avéré nécessaire d'effectuer un bilan de cette phase pilote qui a conduit le Secrétariat Exécutif à proposer de faire évoluer ce Groupe de Travail. Ceci a impliqué pour la relance des activités du GTGF, une révision des missions et de la structuration du groupe qui a été faite lors de l'atelier dédié à cet effet qui s'est tenu du 23 au 25 octobre 2018 à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Suivant les nouvelles modalités d'organisation définies, le GTGF (composé des groupes thématiques et de la Plénière) fonctionne essentiellement sur la base d'un collectif modulable d'experts chargés de traiter des différentes thématiques qui concernent le GTGF. Cinq thématiques prioritaires ont été à cet effet retenues : (i) politiques et législations forestières et environnementales ; (ii) légalité, certification et industries forestières (y inclus la transparence et la lutte contre la corruption dans le secteur forestier) ; (iii) foresterie décentralisée (y inclus foresteries communautaire, communale, urbaine...) et exploitation artisanale des ressources forestières ; (v) Dialogue international sur les forêts. *MV*



Pour chaque thématique, un expert, représentant d'une institution partenaire, est désigné pour faciliter la réalisation des actions à mener par les experts chargés de la thématique concernée.

En vue de garantir le fonctionnement du GTGF, il a été convenu qu'un Expert(e) en Gouvernance forestière, basé(e) au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, puisse être recruté(e) afin d'assurer le suivi des activités et assurer l'interface avec les leaders des groupes thématiques, la Plénière du GTGF et le secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

2. OBJET DU PRESENT AVIS

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt vise à présélectionner des consultants pour prendre part à l'Appel d'Offres Restreint devant aboutir au choix de **l'Expert en Gouvernance Forestière et Environnementale au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC** qui aura pour mission de renforcer la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC en contribuant à l'amélioration de la bonne gouvernance forestière dans la sous-région Afrique centrale.

3. PROFIL DES CONSULTANTS A DEPLOYER

L'Expert(e) devra avoir le profil ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 dans le domaine de la foresterie, gestion des ressources naturelles, sciences humaines, droits ou dans un domaine similaire ;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans en matière de gestion durable des forêts, des ressources naturelles, sur les enjeux mondiaux en lien avec le secteur forêts-environnement et les problématiques de gouvernance forestière ;
- Avoir une expérience avérée dans la facilitation des processus de gouvernance forestière dans la sous-région Afrique centrale ;
- Avoir une connaissance approfondie de la COMIFAC, de ses pays membres, de son Plan de convergence et de l'environnement institutionnel sous régional en matière de gestion durable des forêts ;
- Avoir une bonne maîtrise des politiques forestières et environnementale des pays membres de la COMIFAC et des développements actuels concernant la gouvernance forestière dans la sous-région Afrique centrale ;
- Avoir une expérience avérée en matière de modération des ateliers et des conférences ;
- Avoir une bonne expérience de travail avec des organisations intergouvernementales et une connaissance des procédures des bailleurs de fonds ;
- Avoir une bonne connaissance des parties prenantes à la gestion forestière et environnementale en Afrique Centrale y compris la société civile et le secteur privé ;
- Avoir de bonnes aptitudes en matière de communication et pour le travail en équipe dans un milieu multiculturel ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse, de rapportage et de travail sous pression ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique une pratique usuelle des outils et logiciels informatiques de bureau (Microsoft Word, Excel, Power Point) et de communication électronique ; *MA*



- Avoir une parfaite maîtrise du Français. la connaissance d'une autre langue de travail de la COMIFAC (Anglais, l'Espagnol ou le Portugais) étant un atout supplémentaire.
- Être ressortissant d'un état Membre de la COMIFAC et être âgé de 30 au moins et 50 ans au plus.

4. DUREE ET LIEU DE LA PRESTATION

La durée du contrat est de 12 mois renouvelable. Le lieu d'affectation est Yaoundé au siège du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC .

5. DEPOT DES OFFRES

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française ou anglaise devront être déposées sous **format PDF** à l'adresse électronique comifac@comifac.org au plus tard le **27/07/2020 à 12:00 heures**, heure locale. Le mail de transmission sera ainsi libellé :

« AMI N° 011/COMIFAC/SE/2020 – RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT (E) EN GOUVERNANCE FORESTIERE AU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC_ « NOM DU CONSULTANT ».

Les manifestations d'intérêt seront transmises par **un seul mail** contenant deux dossiers zippés ainsi renommés :

- Dossier administratif ;
- Dossier technique

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires concernant les procédures de cet appel à manifestation peuvent être obtenus par écrit à l'adresse comifac@comifac.org jusqu'au **28/07/2020 à 10:00 heures**.

La COMIFAC se réserve le droit de tenir informé uniquement les soumissionnaires qui, à l'issue de la présélection, seront retenues pour la suite du processus. Il est par ailleurs rappelé à tous les postulants que, la participation au présent appel à manifestation d'intérêt ne crée aucune obligation entre la COMIFAC et eux, qui se réserve le droit d'annuler le présent appel à manifestation d'intérêt et/ou d'en modifier les termes. **NR**

Fait à Yaoundé, le 16 Juillet 2020,

Le Secrétaire Exécutif,

Raymond NDOMBA NGOYE

